

tous que le prix du porc était très bas au cours des derniers mois. C'est pour cette raison que le gouvernement fédéral vient d'annoncer une subvention spéciale de \$5 par porc, jusqu'à un maximum de 200 porcs. Cela signifie que beaucoup de mes éleveurs de porcs recevront une aide forfaitaire de \$1,000 en espèces du trésor fédéral. Il s'agit d'une subvention qui ne sera accordée qu'une seule fois, car nombreux sont les éleveurs de porcs qui craignent l'adoption d'une politique qui aurait pour résultat d'attirer trop de gens dans cette industrie et de faire baisser davantage les prix. Le gouvernement a pris des mesures pour améliorer la situation. Les éleveurs de porcs en sont fort contents, car ils en avaient besoin.

Le prix des œufs comme celui du porc est plus bas que d'habitude, mais l'avenir s'annonce brillant pour les producteurs. C'est que la Chambre a adopté le bill C-176. Ces gestes ont des répercussions fort importantes, surtout l'adoption de ce bill, sur l'industrie de la volaille notamment; en outre, l'aide du gouvernement fédéral devrait favoriser grandement les producteurs de porcs qui ont connu des heures difficiles.

Comme je l'ai dit au départ, je veux aborder un autre sujet. Les votants que je représente ont des sentiments très précis sur les grèves et le malaise ouvrier. Je m'acquitterais mal de mes fonctions de représentant si je laissais passer le discours du trône sans débattre cette question. A l'heure actuelle, je subis les pressions extrêmement fortes exercées par les divers partis en conflit dans la lutte entre ouvriers et patrons et notamment dans la grève des électroniciens. D'une part, il y a ceux qui militent en faveur d'une entente immédiate, c'est-à-dire accepter les revendications et signer une entente. D'autre part, d'autres soutiennent fermement qu'il faut rendre toute grève illégale alors qu'un troisième groupe insiste sur le maintien des salaires sans augmentation pour empêcher une reprise de l'inflation, telle celle qui a été provoquée par le règlement du conflit de la voie maritime. Comme d'autres députés, je subis des pressions de tous côtés.

A l'heure actuelle il me semble que l'on devrait faire fi, dans les relations ouvrières, de cette vieille notion de confrontation. Je suis certain que tous les Canadiens sont sensibles à ce qui se passe actuellement au Royaume-Uni où le gouvernement conservateur du premier ministre Heath a vu le pays littéralement à genoux, acculé à la faillite nationale et où la population endure des difficultés incroyables à cause de la situation très tendue dans le monde ouvrier. Nous devons travailler dur et faire tout ce que nous pouvons afin d'empêcher qu'une telle situation ne se produise dans notre pays. Il faut bien dire que c'est la population qui souffre des grèves, quelles qu'elles soient. Je regrette de ne pas avoir de réponses brillantes, ni de solutions simples à proposer, car je ne crois pas qu'il en existe. Il faut repenser les relations de travail pour que ni l'industrie ni la population ne soient handicapées de façon chronique par les grèves ou les ralentissements de travail. Nous devons prendre des mesures afin de prévenir une telle situation.

Nous constatons avec intérêt que les États-Unis qui viennent de régler une grève qui durait depuis longtemps sur la côte du Pacifique estiment que le pays a perdu 23.5 millions de dollars durant cette période. Une grève de cette envergure est un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre et je m'empresse d'ajouter que nous ne pouvons nous permettre d'amoindrir le droit des travailleurs à la négociation collective. Ce problème et la façon de le

résoudre est un des véritables défis de cette décennie que nous devons tenter de relever d'ici les années 80.

Peu après les dernières élections, le gouvernement a présenté la loi sur les langues officielles. L'objet primordial de cette loi était de donner une situation officielle à l'anglais et au français au sein du gouvernement et des agences fédérales. La loi sur les langues officielles était fondée sur l'hypothèse que la plupart des Canadiens ne parleront jamais plus qu'une seule langue et afin de permettre aux Canadiens unilingues de faire affaire avec le gouvernement, ce dernier accorderait un droit juridique à cette langue. Tandis que la Chambre était saisie de ce projet de loi, monsieur l'Orateur, les 4 partis politiques l'ont appuyé et ont affirmé qu'il s'agissait d'une initiative juste et équitable. Tous les partis politiques et leurs chefs ont voté pour le bill et l'ont appuyé jusqu'ici. Les libéraux l'ont appuyé, comme les conservateurs progressistes, le Nouveau parti démocratique et le Ralliement créditiste. Aucun parti politique ne s'y est opposé. La Chambre a rarement fait preuve d'autant d'unanimité.

Vendredi matin dernier, le chef du parti conservateur progressiste et chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), s'adressant ici à la Chambre, a donné la réfutation officielle de son parti au programme du gouvernement lors de sa participation au débat sur le discours du trône. Il me semble que c'était là le moment de relever les failles qui peuvent exister dans les projets du gouvernement et, la politique étant l'art de discréditer les gens au pouvoir, d'attribuer tous les maux de notre société au désir du gouvernement de détruire et d'amoindrir. Le processus parlementaire traditionnel veut que tous les besoins humains insatisfaits encore soient décrits comme étant le résultat direct de l'indifférence du gouvernement, et les injustices comme autant de preuves que le gouvernement aime le mal et hait le bien. C'est le jeu, et nous en comprenons tous les règles. Dans le système parlementaire, nous pensons que de telles exagérations seront et, en fait, sont bénéfiques; que le meilleur moyen de servir la cause de la démocratie est de se méfier de tous les gouvernements sans exception. Il s'ensuit également que, lorsqu'il existe une véritable injustice ou ce qui pourrait apparaître comme une véritable injustice, l'opposition ferait preuve d'incapacité et de maladresse qu'en ne le criant pas sur tous les toits.

Aussi bien, monsieur l'Orateur, j'ai suivi avec beaucoup d'attention l'intervention faite vendredi dernier par le chef du parti conservateur. J'ai même relu avec attention ses remarques consignées dans le hansard. Je n'y ai trouvé qu'une partie de ce que je comptais y lire et de ce que j'avais entendu. Je le répète, il n'y en avait qu'une partie. L'opposition officielle blâme le gouvernement de continuer à négocier avec les États-Unis sur des points à l'égard desquels une divergence profonde persiste. Elle le blâme aussi parce que, comme le premier ministre nous l'a rappelé, de nouveaux emplois sont requis et bien de nos citoyens sont en chômage. On nous a dit que, même si plus de 200,000 nouveaux emplois ont été créés en 1971, cela n'est pas suffisant. Il en faut davantage. Le premier ministre nous a rappelé, bien sûr, qu'il faut accorder une très haute priorité à cette question.

• (1510)

Le chef de l'opposition s'en est pris au gouvernement à l'égard de plusieurs questions, certaines étant réelles, d'autres, imaginaires. Cependant, à ma très grande stupéfaction, il y a une question qu'on a complètement passée sous silence. Il n'a pas parlé de la loi sur les langues